

CATALOGUE 2021 FORMATIONS



LE GUIDE DU STAGIAIRE EN FORMATION

Nous vous remercions d'avoir choisi la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher pour votre formation.

Afin que votre séjour à la CMA41 se passe dans les meilleures conditions, vous trouverez dans ce livret d'accueil un ensemble d'informations utiles.

Nous vous souhaitons une excellente formation !



FORMATION

qualifiante

sur-mesure

courte

en soirée

à la création d'entreprise

individualisées

diplômantes

collectives

dans votre entreprise

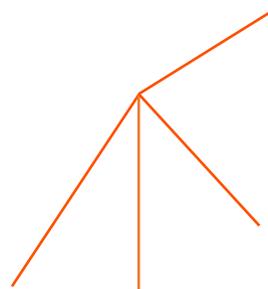
Des formations pour tous !

Demandez le catalogue Formations 2021 à nos conseillères !

SOMMAIRE

LE CENTRE DE FORMATION DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

● Vos interlocuteurs	p.4
● Arriver jusqu'à nous	p.5
● Vous repérer	p.6
● Respect des lieux et droit à l'image	p.7
● L'équipement	p.8
● Où vous restaurer	p.9
● Consignes de sécurité	p.10
● Protocole sanitaire	p.12
● Mes notes	p.15



VOS INTERLOCUTEURS

● POUR LES FORMATIONS COURTES OU QUALIFIANTES

Isabelle AUTRET

Tél : 02.54.44.65.67

Site internet : www.cma41.fr

Mail : formation-continue@cma-41.fr

● POUR LES PACKS MICRO, PACKS ESSENTIELS, SPI

Isabelle BOUZY - Tél : 02.54.44.65.97 - Mail : ibouzy@cma-41.fr



● POUR LA FORMATION « SE PREPARER A CREER OU REPENDRE UNE ENTREPRISE »

Déborah PERE - Tél : 02.54.44.65.97 - Mail : dpere@cma-41.fr

● POUR LA VAE

Valérie METROT - Tel : 02.54.44.65.98 - Mail : vmetrot@cma-41.fr

● POUR LE BILAN DE COMPETENCES

Sophie COLAISSEAU - Tel : 02.47.25.24.65 - Mail : scolaisseau@cm-tours.fr

● POUR L'ORGANISATION DE L'EXAMEN TAXI

Sabine EVRARD - Tel : 02.54.44.65.76 - Mail : sevrard@cma-41.fr

● DES FORMATIONS ACCESSIBLES À TOUT PUBLIC



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Le Référent Handicap du Centre de Formation :
Christophe BOURGUIGNON, Tél 02.54.74.57.26 - Mail : c.bourguignon@cfa.fr

ARRIVER JUSQU'À NOUS

○ Nos horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : 08h30 - 12h / 13h30 – 17h00

Parking gratuit

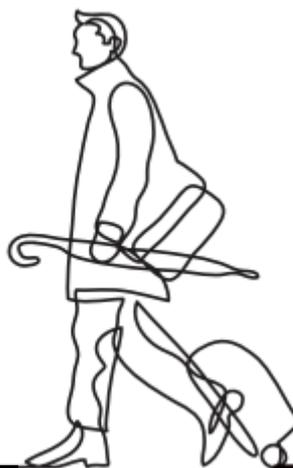
Places de stationnement

Pour personne

à mobilité réduite

Centre de
**Formation
Continue**

16 rue de la Vallée
Maillard
41018 BLOIS Cedex



BUS AZALYS

- Arrêt CIMI Ligne A
- Arrêt Erigny Ligne G

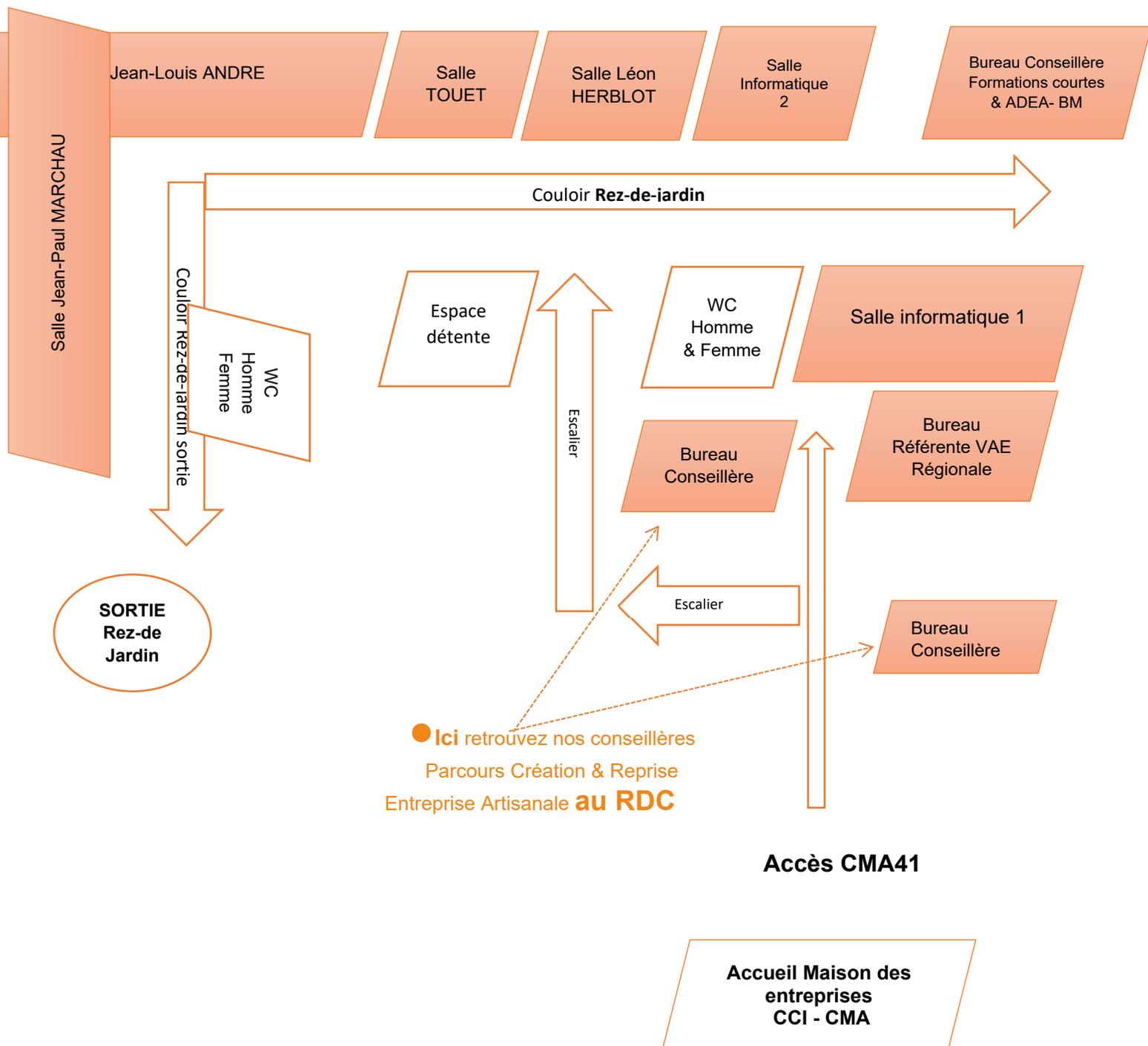
Moins d'une minute à pied pour arriver jusqu'à nous

- Par la rocade en voiture

Suivre « Maison des Entreprises »

VOUS REPÉRER

● Où se trouve
Ma salle de formation ?



● Ici retrouvez nos conseillères
Parcours Création & Reprise
Entreprise Artisanale **au RDC**

Accès CMA41

**Accueil Maison des
entreprises
CCI - CMA**

● Où garer ma voiture ?



Par ici : Stationnement autorisé, ouvert aux stagiaires de la formation continue.

RESPECT DES LIEUX

Le règlement intérieur est affiché dans chaque salle de cours.

Pour le respect de tous et pour votre sécurité, il est interdit de :

FAIRE TROP DE BRUIT

Pensez aux autres stagiaires
personnel dans les
bureaux

FUMER ou VAPOTER

Quelques substances que et au
ce soit

MANGER ET BOIRE

Dans les salles de formations.
L'espace détente est prévu à cet effet.



**En formation,
Merci d'éteindre votre portable.**

En revanche, il est autorisé de faire du bruit pour vanter
les services et les formations de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat, une fois rentrés chez-vous !

Droit à l'image

La CMA41, au travers de photos, films, images, peut utiliser à titre gracieux l'image de stagiaires pour la création d'outils de communication (site internet, réseaux sociaux, plaquettes, publications, presse... destinés à assurer la promotion de son offre de formation. En cas de refus, le/la stagiaire doit adresser un courrier en ce sens à la Directrice Territoriale de la CMA41.

ÉQUIPEMENT

Toutes nos salles de formation sont équipées de vidéo-projecteurs, d'écrans et de de tableaux blancs.

Un espace cafétaria est accessible et connecté.



Accès WIFI

Pour se connecter :

Accéder au réseau « CMA41 »

Tapez le mot de passe suivant : 159

Voilà, bravo vous êtes connecté !

6 salles de formation



OÙ VOUS RESTAURER



Possibilité de se restaurer à proximité

- Restaurant Inter-Entreprises (300m)
- Boulangeries Pâtisseries Restaurants à proximité

Une cafétaria est disponible

Des distributeurs de boissons et confiseries sont à votre disposition.

Nous vous remercions de garder ce lieu propre.



Consignes de sécurité

Circulation/incendie/accident/prévention

Les consignes de sécurité sont affichées dans tous les bâtiments de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat : dans les salles de cours, les couloirs...La liste des personnes formées et habilitées est également disponible dans chaque bâtiment. Ainsi en cas d'accident, d'incendie, d'évacuation et de prévention, merci de prendre en compte ces consignes pour votre santé et celle des autres.

RÈGLES D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE - CMA LOIR ET CHER

- garder son calme et cesser toute activité professionnelle,
- fermer fenêtres et portes,
- quitter la salle de formation.

**NE PAS UTILISER LES ASCENSEURS.
EMPRUNTER UNIQUEMENT LES ESCALIERS INDICQUÉS PAR LE GUIDE DÉSIGNÉ
AU NIVEAU DE L'ÉTAGE.**

Si la fumée empêche l'évacuation des lieux par le bas :

- suivant l'étage, se conformer aux consignes affichées
- attendre alors les secours.

Si le feu empêche la sortie d'une pièce :

- fermer les portes et boucher les passages d'air avec un linge mouillé
- attendre les secours en se manifestant à la fenêtre.

Si la fumée envahit la pièce :

- ramper au sol sous la fumée (l'air frais est près du sol)
- se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir humide

Il y a plus de victimes tuées par la fumée et les vapeurs toxiques que de personnes brûlées par les flammes.

Numéros d'appels en cas d'urgence :

- En d'accident : 15 ou 112
- En cas d'incendie : 18 ou 112

En cas d'évacuation, les participants aux formations doivent rejoindre les points de rassemblement extérieurs, repérables à l'aide du pictogramme suivant :



RÔLE DU GUIDE

Un guide par étage, qui doit :

- guider les personnes vers les issues les plus adaptées à l'évacuation, en évitant les ascenseurs,
- faciliter l'évacuation des personnes âgées et mobilité réduite, en indiquant, en se pressant, et sans courir, le point de ralliement

Chaque formateur présent dans le bâtiment est le guide pour les stagiaires de sa formation.

COMMENT UTILISER LES EXTINCTEURS ?

Le Triangle du Feu

Pour qu'un feu naisse et perdure il faut réunir **3 éléments indispensables** :

Un comburant, un combustible et une énergie d'activation

Supprimez un seul de ces éléments et il n'y a plus de feu !

Les Classes de Feux

Les combustibles sont classés en 5 catégories appelées « **classes de feux** »

Classe A : Feux de matériaux solides, généralement de nature organique, dont la combustion se fait normalement avec formation de braises (Le bois, papier, tissus...)

Classe B : Feux de liquides ou solides liquéfiables (Essence, huiles, graisses, les alcools, certaines matières plastiques comme le polyéthylène ...)

Classe C : Feux de gaz (butane, propane...)

Classe D : Feux de métaux (Sodium, magnésium...). Ces feux nécessitent des connaissances et des moyens spécifiques pour les maîtriser.

Classe F : Feux liés aux auxiliaires de cuisson (huiles, graisses animales et végétales) sur les appareils de cuisson.

IGNIS Sécurité - Formation - Reproduction interdite

Les Agents Extincteurs

	Feux de classe A	Feux de classe B	Feux de classe C	Feux de classe D
Eau pulvérisée	REFROIDISSEMENT			
Eau + additif	REFROIDISSEMENT	ISOLEMENT		
CO ₂		ETOUFFEMENT		
Poudre	ISOLEMENT (poudre ABC)	INHIBITION (poudre ABC & BC)	INHIBITION (poudre ABC & BC)	ISOLEMENT (poudre D)

Certains extincteurs sont aujourd'hui spécifiquement dédiés aux feux de classe E.

1
Décrocher l'extincteur de son support et le poser au sol

2
dégoupiller

3
Prendre la lance en mains

4
Percuter l'appareil

5
Essayer l'appareil

6
Attaquer le feu à la base des flammes en vous protégeant le visage

Pour les extincteurs à pression permanente (CO₂...) passer directement des étapes 2/3 à l'étape 5.

Utiliser un extincteur

PROCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR A LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LOIR-ET-CHER

INFORMATION AUX STAGIAIRES DE LA FORMATION CONTINUE AVANT L'ENTREE EN STAGE

Ensemble, prenons les mesures sanitaires essentielles pour suivre des formations en toute sécurité et sérénité.

Madame, Monsieur,

Vous allez prochainement suivre une formation à la chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher et nous sommes ravis de vous accueillir. La CMA 41 a mis en place un protocole sanitaire visant à assurer la protection et la sécurité de ses salariés, de ses clients et de ses apprenants contre le COVID 19. Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes de ce protocole :

- Mise à disposition de gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes,
- Personnel accueillant équipé de protections (masque, visière) et/ou installation de plexiglas entre les conseiller(e)s et les clients,
- Nettoyage des éléments en contact fréquent avec les mains (poignées de porte, boutons d'ascenseur, rampes d'escaliers...), Nettoyage des locaux 1 fois par jour,
- Aménagement des salles de formation pour limiter le nombre de personnes et désinfection des tables au minimum une fois par jour par le personnel de ménage.

Aussi, nous comptons sur votre collaboration pour mettre en place et respecter les gestes barrières et les mesures d'hygiène et de distanciation sociale que la CMA 41 a déployées sur ses sites.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des consignes ci-dessous avant de vous rendre en formation à la Chambre de Métiers de l'Artisanat de Loir-et-Cher et de les appliquer strictement à votre arrivée dans nos locaux.

Bien évidemment, nous vous demandons de ne pas vous rendre à la CMA 41 si vous présentez un symptôme évocateur du COVID-19 et de prendre contact avec votre médecin.

Nous vous rappelons au préalable des gestes barrières essentiels à connaître et à respecter pour la santé et la sécurité de tous. **Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés, des stagiaires et des formateurs en entreprise face à l'épidémie de COVID-19 (actualisé au 8 avril 2021) :**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



- ✓ Respecter la distance d'au moins 1 mètre entre chaque individu,
- ✓ Se laver les mains très régulièrement avec du savon ou du gel/solution Hydro alcoolique, notamment après contact impromptu avec d'autres personnes ou contacts d'objets récemment manipulés par d'autres personnes. Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique. Se laver les mains avant et après la prise de boisson, de nourriture de cigarettes,
- ✓ Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique,
- ✓ Saluer sans se serrer la main, bannir les embrassades,
- ✓ Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter dans une poubelle.

À votre arrivée à la CMA 41 :

- Apporter ses propres masques normé (minimum 2) à usage unique), car le port du masque est obligatoire dans les espaces de circulation.
- Apporter son petit matériel (stylo, papier, calculatrice, mouchoirs en papier, bouteille d'eau...),
- Se désinfecter les mains avec du gel Hydro alcoolique à l'entrée de la CMA 41, des bornes se trouve à l'accueil,
- Respecter les distances avec les autres personnes (au minimum de 1 mètre),
- Ne pas se serrer la main,
- S'annoncer auprès de la personne à l'accueil en précisant le motif de sa venue. Elle vous indiquera la direction, dans le respect des sens de circulation, pour aller à la salle ainsi que les espaces d'attente avant d'entrer dans la salle de formation.

Dans la salle de formation :

- Se désinfecter les mains avant d'entrer dans la salle, soit au point d'eau de l'étage, soit avec la borne de gel Hydro alcoolique se trouvant à l'entrée de la salle,
- Prendre sa place et y rester, ne pas changer de place une fois que vous vous êtes assis(e),
- Des lingettes sont à votre disposition dans la salle, vous pouvez nettoyer votre espace de travail en plus du nettoyage qui aura été fait par le personnel de ménage,
- Concernant la salle informatique, vous devez impérativement désinfecter votre espace de travail avant le démarrage de la formation et à la fin de journée avant de sortir de la salle, et plus particulièrement l'écran de l'ordinateur, l'unité centrale si vous y touchez, la souris, le clavier. Ces équipements ne sont pas nettoyés par le personnel de ménage,
- Respecter la distanciation sociale et les places réservées aux stagiaires
- Éviter de se prêter du petit matériel ou tout autre élément pouvant être contaminé, éviter de sortir ou rentrer à plusieurs en même temps dans la salle pour ne pas se croiser,
- Jeter ses déchets dans les poubelles.

À l'extérieur de la salle, dans les espaces communs :

- Le port du masque est obligatoire. Veillez à vous laver les mains avant de le positionner sur votre visage, ainsi qu'après l'avoir ôté. Si vous portez un masque à usage unique, n'oubliez pas de le jeter à la poubelle après 4 heures d'utilisation et d'en mettre un neuf. Si vous portez un masque en tissu, merci de le retirer au bout de 4 heures pour en changer, et de le laisser dans un sac en plastique fermé que vous aurez apporté à la CMA 41 à cet effet,
- Des lingettes sont à disposition dans les sanitaires pour nettoyer tous les points de contacts (la lunette des toilettes, chasse d'eau, poignée...) avant et après votre passage.

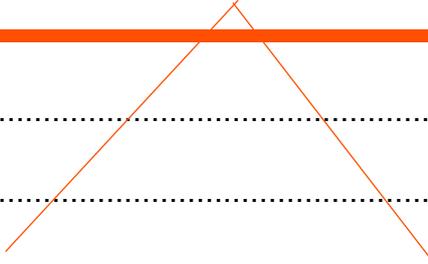
Concernant la désinfection des mains, elle se fait en priorité avec de l'eau et du savon en frottant bien et au minimum pendant 30 secondes mais également avec du gel hydroalcoolique, lorsque le lavage n'est pas possible. Le lavage des mains ou utilisation du gel hydroalcoolique est fortement recommandé lors des moments suivants :

- À l'arrivée à la CMA 41
- En entrant dans la salle, et après chaque pause ; avant et après chaque repas,
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé,
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué,
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés,
- Avant de quitter la CMA 41

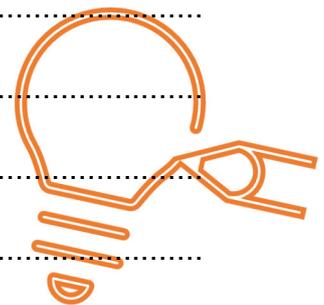
Si vous développez des symptômes du COVID-19 dans les jours qui suivent la formation, merci de bien vouloir nous en informer afin que nous puissions mettre en œuvre les mesures d'information à destination des personnes ayant été en contact avec vous.

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance des consignes ci-dessus et de les respecter scrupuleusement à votre arrivée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher. Nous sommes impatients de vous retrouver dans nos stages et comptons sur vous pour nous aider à faire barrage au Covid 19.

Mes notes



A series of horizontal dotted lines providing a template for writing notes.



RETROUVEZ - NOUS

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook : Artisanat Loir-et-Cher

Nous vous accueillons au centre de formation continue

Du Lundi au vendredi : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h00

16 rue de la Vallée Maillard,
41 018 BLOIS Cedex
Tél : 02 54 44 65 83 – formation-continue@cma-41.fr
www.cma41.fr

